

navire, immédiatement après ledit vœu fait, s'est trouvé par un miracle manifeste délivré du danger évident où il estoit, sans autre secours que celui du ciel, que les officiers ont réclamé par l'intercession de Saint Antoine et qui leur a été accordé d'une façon sensible ; en reconnaissance de quoy ils ont fait la sainte communion à la Post-commune de la grande messe, qui a été chantée par le R. P. Bonaventure Eyslon, Récolet anglois, missionnaire de Canada, et aumosnier sur ledit navire l'*Afriquain*, après une exhortation touchante et édifiante à eux faite par le vénérable P. Gratien Raoul, Gardien du couvent des Récollets du Port-Louis, suivie du *Te Deum* ; lequel a été, messieurs les officiers et autres du susnommé vaisseau l'*Afriquain* ont jugé à propos de signer pour servir de monument à leur dévotion, et en conséquence d'y joindre un acte authentique du danger où ils se sont trouvés, pour faire éclater la gloire du Saint dont les mérites ont obtenu de Dieu leur délivrance, ce qu'ils avouent et signent le jour et an que dessus. " Suivent les signatures.

Le souvenir du sauvetage d'un autre vaisseau, le *Saint Esprit*, de Québec, par un miracle de Saint Antoine, est perpétué par un ex-voto que l'on peut voir dans la chapelle commémorative du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. N'était-il pas juste que le Saint aux miracles eût son ex-voto dans l'église de Sainte-Anne, au sanctuaire des miracles ? C'est un tableau offert par l'équipage sauvé des flots. L'équipage est représenté faisant un vœu à Sainte Anne et à Saint Antoine. A la partie supérieure du tableau on voit d'un côté, Sainte Anne, et de l'autre Saint Antoine à genoux sur un nuage, les mains jointes dans une ardente supplication. (1)

(A suivre.)

ANTOINE

---

(1) Cf. *Guide du Pèlerin et du Visiteur à la Bonne Sainte-Anne*, 1904. p. 59.